



Etablissement Public de Santé Mentale du Loiret Georges Daumézon –

Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret (45)

Agglomération d'Orléans

Fiche de poste : Médecin psychiatre en CMP adulte et en réhabilitation psychosociale

1. QUALIFICATION DU POSTE

- Poste à durée indéterminée à temps plein ;
- Accessible à un praticien hospitalier, praticien contractuel, assistant spécialiste, qualifié ou spécialiste en psychiatrie et inscrit au conseil de l'ordre ;
- L'activité du poste est partagée entre un CMP de secteur dans le pôle de psychiatrie de l'adulte et le centre de réhabilitation psychosociale au sein de la filière de réhabilitation du pôle de soins spécifiques ;
- Le praticien exerce avec d'autres confrères actuellement en poste au sein de ces deux unités ;
- Le praticien participe à la continuité de service du samedi matin et à la permanence des soins de l'établissement avec en moyenne 1 garde par mois.

2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

L'EPSM Georges Daumézon est l'établissement de référence départementale du Loiret en Santé Mentale avec 51 médecins psychiatres et 7 internes ouvert à la pluralité des pratiques médicales et orientations théoriques de chacun.

Il dispose de 229 lits et 222 places et prend en charge une file active de plus de 16 000 patients dont 95 % en ambulatoire.

Les pôles cliniques :

- **D'un pôle adulte** avec un Centre de Psychiatrie d'Urgence, d'Accueil et de Crise ouvert 7j/7j et 24h/24h, 7 secteurs de psychiatrie adulte avec 7 unités d'hospitalisation ouvertes, des hôpitaux de jour, 13 CMP-CATTP répartis sur le Loiret et des places d'appartements thérapeutiques et d'insertion. Un projet de pôle est actuellement en cours de réflexion autour d'une structuration en filières (ambulatoire, crise, insertion et urgence)
- **D'un pôle transversal de soins spécifiques** regroupant le Centre de Psychothérapie et de Réhabilitation Interdisciplinaire en Santé Mentale du Loiret (centre de réhabilitation avec hôpital de jour, éducation thérapeutique et remédiation cognitive, victimologie, thérapie familiale, thérapies cognitives et comportementales, victimologie), une filière de soins en gérontopsychiatrie, une filière de soins en addictologie, une filière autisme de l'adulte.
- **D'un pôle de l'enfant et de l'adolescent** avec 2 inter secteurs de pédopsychiatrie, une unité d'hospitalisation pour adolescents, 10 CMP, 3 hôpitaux de jour, une unité mobile de crise (EMICEA), une unité de famille d'accueil thérapeutique et un Centre de Diagnostic précoce et d'Accompagnement de l'Autisme.
- **D'un pôle de soins en milieu pénitentiaire** avec consultations ambulatoires, hôpital de jour, Unité d'Hospitalisation Spécialement Aménagée et appartements relais post-carcéral.

- **D'un pôle d'appui** avec un service de médecine somatique composé de 3 médecins généralistes et doté d'un plateau de rééducation pluridisciplinaire.

L'établissement porte le projet de santé mentale partagé du Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret avec le développement de projets d'offre de soins: Développement des thérapies spécifiques au sein d'un Centre de Psychothérapie et Réhabilitation Interdisciplinaire à vocation régionale, projet de Centre d'Accueil et de Crise, équipe mobile de gérontopsychiatrie, équipe mobile de crise et d'intervention pour enfants et adolescents, appartements de transition pour anciens détenus, développement de la recherche (ex : programmes relatifs aux TCC, remédiations cognitives ...) en lien avec le CHU de Tours.

3. PRESENTATION DE LA FILIERE DE REHABILITATION PSYCHOSOCIALE

La filière de réhabilitation psychosociale a été labellisée en 2019 comme Centre support de Réhabilitation Psychosociale régionale, avec le CHU de Tours pour la région Centre. Elle est composée d'un centre de jour et d'ateliers techniques thérapeutiques, d'un centre de remédiation cognitive, d'une unité d'éducation thérapeutique, d'un dispositif de soins de Thérapies Cognitives et Comportementales, de Thérapie familiale et de psycho-traumatisme. La filière de réhabilitation psychosociale a vocation à dispenser des soins de réhabilitation dans une optique de rétablissement de la personne, en lien avec les CMP de secteurs. Elle est également l'équipe support d'accompagnement en réhabilitation psychosociale de la région centre Val de Loire pour les départements d'Eure-et-Loir, du Loiret et du Cher. L'équipe médicale, conviviale et dynamique, est composée de 4 médecins.

4. MISSIONS DU POSTE

Missions au sein du CMP de secteur de psychiatrie adulte :

Le praticien :

- Recueille les données cliniques (observation de l'état général de la personne, de son comportement, lecture de signes cliniques en rapport avec l'état pathologique, entretien) ;
- Détermine les indications de thérapies individuelles ou de groupe ;
- Met en place un projet de soins ;
- Prescrit un traitement médicamenteux ;
- Evalue les risques suicidaires, les problèmes nécessitant un suivi particulier (toxicomanie) ;
- Recherche l'engagement thérapeutique du patient ;
- Préviend les situations d'urgence et prend des initiatives pour prévenir les risques de violence ou de passage à l'acte en collaboration avec l'équipe soignante ;
- Organise des réunions cliniques régulières pour évaluer chaque projet de soins ;
- Accompagne l'équipe professionnelle dans la mise en place du projet d'accueil individualisé
- Organise son travail avec ses confrères psychiatres et assure l'animation de l'équipe pluridisciplinaire en collaboration avec le cadre de santé .

Missions au sein de la filière de réhabilitation psychosociale

Le praticien :

- Participe à la commission d'orientation des demandes en RPS, et assure avec les autres médecins les entretiens médicaux d'accueil dans la structure de RPS. Il participe ainsi à l'évaluation globale pluridisciplinaire de la personne.
- Organise des réunions cliniques régulières avec les équipes en collaboration avec le cadre de santé : analyse de l'évaluation globale de la personne, connaissance des compétences, des difficultés de la personne avec leur retentissement fonctionnel, limitant l'autonomie de la personne. Il anime la discussion sur les thérapies à proposer et le parcours de soins à discuter et à déterminer avec la personne. Il accompagne l'équipe pour la mise en œuvre du projet individualisé de la personne.

- Organise son travail avec ses confrères psychiatres : synthèses individuelles avec les secteurs de référence en collaboration avec les cadres de santé, et actions d'information, de collaboration, de coordination avec l'ensemble des U.F de l'établissement
- Participe au développement de la RPS au sein du centre support dans le cadre des missions qui lui sont confiés

Missions communes aux deux affectations :

Le praticien :

- Anime de façon active la réflexion clinique dans le cadre des réunions institutionnelles, des Revues Morbi-Mortalité, des Comités de Retour d'Expérience ;
- Effectue les actions d'information, de collaboration, de coordination avec l'ensemble des U.F de l'établissement. Il assure la qualité de la transmission des informations médicales au travers du dossier patient informatisé et participe à la continuité des soins ;
- Est invité à participer à la vie de l'établissement (CME, groupe de travail sur l'isolement et la contention, Commission d'Evaluation des Pratiques Professionnelles, CLAN, CLUD, COMEDIMS...).

ACTIONS DE FORMATION ET DE RECHERCHE :

- Il participe aux formations proposées par l'établissement ou dans le cadre du développement personnel continu (DPC) ;
- Il participe aux formations relatives à la réhabilitation psychosociale.
- Il concourt à la réalisation d'études et de recherche.

5. CONDITIONS FINANCIERES ET MATERIELLES AVANTAGEUSES

MODALITES SALARIALES

- Pour les Praticiens Hospitaliers : indemnité mensuelle d'engagement de service public de 493.35 euros brut ou 700 euros brut (si 15 années antérieures de service public exclusif) ; Indemnité d'activité sectorielle et de liaison de 420.86 euros brut.
- Pour les Praticiens Hospitaliers Contractuels : recrutement à l'échelon 4 + 10% (maximum de la grille réglementaire) ; Prime d'engagement à la carrière hospitalière de 20 000 euros.
- Pour les PH et praticiens contractuels : Prime d'Exercice Territorial dans le cadre d'une activité partagée avec un CMP distant de plus de 20 km du site principal (CMP de Gien, Sully, Pithiviers, Châteauneuf-sur-Loire, Meung-sur-Loire) : 250 euros brut pour une demi-journée, 450 euros bruts pour 2 à 3 demi-journées, 1 000 euros bruts pour plus de 4 demi-journées.

AVANTAGES MATERIELS

- Possibilité de logement sur site ou sur la commune de Fleury-Les-Aubrais, en partenariat avec la municipalité ;
- Accès à la crèche de l'établissement ;
- Accès aux ressources du Centre Documentaire médical ;
- Accès facilité à la formation médicale.

6. PERSPECTIVES DE CARRIERE

- Possibilité de prendre des responsabilités d'unité fonctionnelle-chefferie de service et de porter des projets médicaux ;
- Accompagnement d'un candidat contractuel vers un poste de PH temps plein : le candidat pourra se former au niveau du service et prétendre au concours national de praticien hospitalier avec l'accès à la prime d'engagement dans la carrière hospitalière ;

- Le projet professionnel et les souhaits d'évolution de carrière feront l'objet d'une attention particulière (mobilité interne, formation).

VIVRE DANS LE LOIRET

L'Établissement Public de Santé Mentale du Loiret Georges Daumézon est situé au 1 route de Chateau-45 400 Fleury-les-Aubrais dans l'Agglomération d'Orléans, ville universitaire, métropole et capitale de la région Centre Val de Loire. Desservie par l'autoroute A10, A71 et A19 et les transports ferroviaires, la ville, inscrite au patrimoine mondiale de l'UNESCO, offre un cadre de vie agréable en bord de Loire à 1h de Paris et de Tours. Dynamique et riche sur un plan culturel (scène de théâtre nationale, musées), gastronomique (nombreux restaurants et bars conviviaux) et touristique (châteaux de la Loire, Forêt nationale d'Orléans, Centres de Loisirs, thalasso thérapie, golf, activités nautiques), Orléans a vu son centre-ville totalement rénové ces dernières années.

Pour plus de renseignements, contactez :

Mme le Docteur RESTELLI, Présidente de la CME

Tél : 02.38.60.57.54 - srestelli@ch-daumezon45.fr

Mme BILLET, Directrice adjointe aux Affaires Médicales –

Tél : 02. 38. 60. 79.01 – affairesmedicales@ch-daumezon45.fr